

der ces derniers à identifier les «meilleures» sources d'approvisionnement.

Quant aux autres pays qui profitent de l'augmentation rapide de certains prix (e.g. producteurs de céréales, d'engrais, etc.), on s'attendrait à ce qu'ils consacrent également une fraction de leurs gains «fortuits» à l'augmentation de leur aide bilatérale. Par contre, il ne serait pas souhaitable qu'ils mettent un terme à l'aide financière (surtout l'assistance technique) consentie aux pays exportateurs de pétrole, sauf si ces derniers refusent systématiquement d'assumer leur nouveau rôle de fournisseurs d'aide aux pays les plus désavantagés. Le Nigéria, par exemple, dont le revenu annuel par habitant n'est que de \$150., devrait accepter de fournir aux pays voisins (e.g. le Niger) une mesure d'aide que la «crise» actuelle rend possible.

La proposition avancée ci-dessus contribuerait à augmenter le volume de l'aide au développement, à réduire le coefficient moyen de liaison de l'aide bilatérale et à concentrer davantage l'aide au profit des nations les plus défavorisées, conformément au principe de répartition mis de l'avant par le philosophe John Rawls dans son traité intitulé *A Theory of Justice* (Harvard University Press, 1971). L'optimisme évoqué plus haut, qui contraste radicalement avec les inquiétudes dont plusieurs économistes néo-classiques célèbres ont fait grand état dans les journaux, repose simplement sur le fait que les contestations qui donnent l'occasion de réduire les inégalités existantes sont désirables et ne devraient pas être découragées, surtout par des pays qui, comme le Canada, profitent nettement de ces «crises».

En effet, en ce qui concerne le pétrole (ainsi que plusieurs autres biens sur lesquels les prochaines rondes de contestation porteront probablement), le Canada est

exportateur net et bénéficiera à tous points de vue des hausses de prix orchestrées par d'autres, même s'il ne se joint pas formellement au groupe des contestataires. Plus important encore, ces contestations nous montrent sous un jour nouveau la dépendance des États-Unis à l'égard du Canada en tant que source d'approvisionnement à bon marché, ce qui ne peut qu'augmenter le pouvoir général de négociation du Canada face aux États-Unis.

Il est fort probable que les recettes pétrolières des principaux pays exportateurs de pétrole se chiffreront aux environs de \$100 milliards en 1974 (\$23 milliards en 1973), ce qui souligne tout de suite l'importance du transfert additionnel consenti par les pays consommateurs de pétrole (Europe de l'Ouest, Japon et États-Unis) identifiés au Tableau 2. Ce chiffre prend une signification toute particulière si on le compare à la valeur estimative des exportations mondiales (environ \$400 milliards en 1973). En supposant que les pays exportateurs de pétrole consacrent \$30 milliards à augmenter leurs propres importations en provenance surtout des pays industrialisés et \$55 milliards à l'acquisition d'actifs financiers et réels dans ces mêmes pays, et qu'ils consentent pour \$5 milliards de prêts à faible intérêt aux PVD non producteurs de pétrole, il leur restera une somme de \$10 milliards qui pourrait être affectée aux dons ou aux prêts sans intérêt à titre d'aide bilatérale, ce qui ferait plus que doubler le total actuel de l'aide publique au développement. L'occasion est unique d'employer ainsi tout au plus 10 p. cent des «bénéfices» réalisés par les contestataires afin de réduire les inégalités mondiales, et ce d'une façon qui ne tient pas uniquement compte des intérêts commerciaux des pays industrialisés.

